



Syndicat Autonome
Groupe Casino

CCE DES 17/02 ET 03/03/2015
DECLARATION CONCERNANT LA REORGANISATION

Le 17 février dernier la Direction nous a présenté un tableau indiquant une nouvelle répartition des zones géographiques attribuées à deux directeurs d'exploitation et à six directeurs régionaux.

Dont acte.

Mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel réside dans l'art et la manière de manager les équipes d'exploitation d'établissement.

Si le coup d'accélérateur de notre directeur général a des conséquences positives au plan commercial, il a, assurément des conséquences négatives sur les équipes des établissements tant au niveau des employés que de l'encadrement.

Le défi de la reconquête des marchés et la vitesse avec laquelle elle s'effectue se fait au détriment de la santé physique et psychologique des personnels. La pression est trop forte, les méthodes qualifiées d'hussardes et la considération portée aux individus a été oubliée.

L'encadrement des sites, et essentiellement les directeurs, sont au bout du rouleau. Mais qui va se plaindre ? Ceux qui oseraient le faire ou ceux qui ont osé le faire, ont été qualifiés de faibles en leur disant que leur place est ailleurs. La machine est lancée écrasant tout sur son passage. C'est l'image que donne la Direction. Le dernier événement qui a failli se terminer par un drame en est le reflet. Et qu'on ne nous dise pas que c'est un cas isolé ! Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir !

La situation n'a jamais été ce qu'elle est depuis quelques mois.

En ce qui concerne notre organisation syndicale, nous demandons la création de CHSCT régionaux pour que les problèmes soient mieux identifiés. Les délégués du personnel actuels ne sont pas suffisamment armés pour détecter et résoudre les problèmes de condition de travail et santé.

Des résultats oui, à n'importe quel prix, non.